

PLAN D'AMENAGEMENT DE SECURISATION -ROUTE DE TAMIE



Zone concernée par la servitude de passage



Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID : 074-200054138-20231213-DEL_2023_XI_189-DE



EMPRISE DE LA SERVITUDE (largeur 2 mètres / longueur 25 mètres) – 932 ROUTE DE TAMIE – 74210 Faverges-Seythenex – Parcelle n° D 3000

